

# HABARI ZA UNICEF COMORES

Les nouvelles  
de l'UNICEF Comores



## MARCEL S.OUATTARA

Nouveau Représentant  
de l'UNICEF aux Comores

PROJET DE TRANSFERT MONETAIRE AUX MENAGES VULNERABLES :	P. 04
3 <sup>EME</sup> CAMPAGNE NATIONALE DE DEPISTAGE DE LA MANUTRITION INTEGREE A LA SUPPLEMENTATION EN VITAMINE A ET D'ADMINISTRATION D'ALBENDAZOLE CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS.	P. 05 P. 06
DEPART DE PIERRE NGOM : TROIS ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES A LA TETE DE L'UNICEF COMORES	P. 07
MME JOSEFA MARRATO N'EST PLUS	P. 08
SENSIBILISATION ENFANTS VIVANT AVEC HANDICAP	P. 09. 10
LA POLITIQUE NATIONALE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE	P. 10. 11
CEREMONIE DE REMISE OFFICIELLE DE MATERIELS ROULANTS ET EQUIPEMENTS DESTINES AUX PROGRAMMES SURVIE, DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET PROTECTION	P. 12
CELEBRATION DE LA JOURNEE DE L'ENFANT AFRICAIN	P. 13
LANCEMENT DE LA CAMPAGNE "METTRE FIN A LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS"	P. 14
ARRIVEE DU DR MARCEL OUATTARA NOUVEAU REPRESENTANT DE L'UNICEF AUX COMORES	P. 15
MISSION DE SUPERVISION ET VISITE DE COURTOISIES DANS LES ILES	P. 15.16



**E**n arrivant aux Comores le 28 juin 2016, j'ai été accueilli par l'équipe de l'UNICEF Comores avec à sa tête mon prédécesseur **Dr Pierre Ngom**.

L'accueil a été très chaleureux et amical. Le lendemain, j'ai eu la chance de partager avec l'ensemble de l'équipe et leurs familles, la rupture du jeûne du Ramadan.

Un accueil tout aussi chaleureux m'a été réservé par nos partenaires du gouvernement de l'Union et des exécutifs des îles autonomes. Du Ministre des Affaires Etrangères à qui j'ai remis une copie de ma lettre d'accréditation, au Chef de l'Etat nouvellement élu, son Excellence Azali Assoumani qui m'a accordé un long entretien, tous mes interlocuteurs ont loué les efforts faits par notre organisation à leur côté en vue d'améliorer la réalisation des droits de l'enfant en Union des Comores.

J'ai aussi rencontré les Gouverneurs des îles autonomes et les partenaires d'exécution des projets mis en œuvre par les différents programmes. J'ai pu mesurer combien nos actions sont appréciées par la population comorienne.

Une partie de ces actions est relatée dans ce nouveau numéro de notre bulletin semestriel d'information.

Toutes ces actions doivent être guidées par la « gestion axée sur les résultats » en cette période de fin d'année. C'est une période charnière de revue et de planification qui sera marquée par l'actualisation du document de stratégie de croissance accélérée et de développement durable avec l'intégration des Objectifs du Développement Durables et les nouvelles priorités du Président nouvellement élu.

Cher(e)s lecteurs et lectrices de notre bulletin Habari Za UNICEF, je prends le relais de **Dr Pierre Ngom** qui vient de quitter les Comores, après trois ans de séjour fructueux. Je tiens à lui rendre hommage pour sa contribution à la progression des résultats en faveur des enfants de ce pays. Je tiens aussi à rendre hommage à un autre prédécesseur, Mme Josefa Marrato qui nous a quittés malheureusement le 2 septembre 2016 et qui a beaucoup fait pour améliorer les droits de l'enfant aux Comores.

Ancienne Représentante de l'UNICEF aux Comores de 2005 à 2009, Mme Marrato a fait du Bureau de l'Unicef Comores, un bureau indépendant de l'UNICEF Madagascar et a augmenté les ressources humaines et financières de notre bureau. Paix à son âme !

*Marcel S. Ouattara*  
Représentant

## ■ PROJET DE TRANSFERTS MONÉTAIRES AUX MÉNAGES VULNÉRABLES :



Le Gouvernement comorien, à travers le Commissariat Général à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre, avec l'appui des partenaires techniques et financiers notamment l'UNICEF, et la banque mondiale, met en œuvre depuis 2014 un programme de transferts monétaires dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité, en général et à l'amélioration du bien-être des enfants en particulier.

Pour cette année 2016, la première tranche s'est effectuée sur 6 localités couvrant environ 441 ménages. Une mission de remise des fonds à Anjouan a été programmée en présence du Ministre de la Santé, de la solidarité, de la protection sociale et de la promotion du genre.

Le Ministre a participé aux réunions d'échanges et de sensibilisation avec les nouvelles autorités de l'île, au cours d'une visite de courtoisie auprès du Gouverneur. Il a également pris part aux activités de terrain en faisant le déplacement à Jandza, l'un des deux villages couverts par le projet à Anjouan. Dans son discours le Ministre (2ème à partir de la gauche sur la photo) s'est exprimé en disant :

« Cet argent est si peu que vous ne pouvez pas tout faire, donc il faut qu'il soit utilisé rationnellement. Je souhaite que ce peu d'argent que l'on vous donne puisse servir à vos enfants, à constituer de l'épargne et à créer des activités génératrices de revenus pour que vos enfants aillent à l'école et soient éduqués afin qu'un jour, ils reviennent développer cette localité ».

Avec cette première tranche, un montant de 8 480 000 francs comoriens (soit environ US\$ 19 142) a été remis aux 200 ménages bénéficiaires des deux localités d'Anjouan dont 101 à Jandza et 99 à Outsa. Pour rappel, Outsa est une des localités du pays qui présente plusieurs aspects de vulnérabilité.

A la suite de la remise des fonds aux ménages à Outsa, une femme est venue témoigner sa satisfaction auprès de la sage-femme, personne ressource du programme dans cette localité, en ces termes : « Nous étions dans une situation assez délicate. Notre maison était démolie à tel point que quand il y avait la pluie, l'eau entraînait à l'intérieur. C'était assez dur pour nous, mon mari et mes enfants. Heureusement pour nous, avec l'aide que nous avons reçue, nous sommes parvenus à acheter des tôles et à réhabiliter la maison. Grace à Dieu et à l'aide que nous avons eue, désormais nous nous sentons bien en sécurité et nous sommes à l'abri des intempéries », témoignage recueilli par Mlle Anroifati Attoumane, sage-femme à Outsa le 1er septembre 2016.

*Ali Mohamed Abamada*



## 3<sup>EME</sup> CAMPAGNE NATIONALE DE DEPISTAGE DE LA MALNUTRITION INTEGREE A LA SUPPLEMENTATION EN VITAMINE A ET D'ADMINISTRATION D'ALBENDAZOLE CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS.



La question de la survie de l'enfant reste un défi majeur en Union des Comores. Dans notre pays, nombreux sont les enfants qui n'auront pas la chance de fêter leur cinquième anniversaire. Selon l'enquête EDS MICS 2012, le risque de mourir entre la naissance et le cinquième anniversaire est de 50 pour 1000 naissances vivantes.

En d'autres termes près de cinq enfants nés vivants sur cent meurent avant l'âge de 5 ans.

Ces décès sont dus essentiellement à des causes évitables comme la malnutrition, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires entre autres.

Quand à la malnutrition, sa prévalence est estimée dans sa forme chronique à 30% et 11 % dans sa forme aigue. Cette situation reste exacerbée par un déficit en consommation de micronutriments et de prise de vermifuge.

Selon la même enquête, les enfants de 6-59 mois supplémentés en vitamine A sont estimés à 49%, alors qu'ils sont dans l'ordre de 56% ceux ayant reçu des vermifuges.

Il n'est pas sans rappeler de la nécessité absolue de fournir à partir de l'âge de 6 mois, en plus d'une alimentation adéquate, une supplémentation régulière en micronutriments et une administration de vermifuges car les enfants de moins de 5 ans sont des groupes vulnérables à la carence en vitamine A et sujets exposés aux vers intestinaux.

Face à cette situation alarmante de mort évitable des enfants de moins de 5 ans, le Ministère en charge de la Santé a organisé, du 25 au 30 Juin 2016, une campagne intégrée comportant le dépistage de la malnutrition, la supplémentation en vitamine A et le déparasitage pour les enfants de 6-59 mois (116 116 enfants). Cette campagne intégrée a eu lieu dans tous les villages des trois Iles avec comme objectif opérationnel de toucher 90 % de la population cible.

La cérémonie de lancement de la campagne a eu lieu dans le Foyer d'Iroungoudjani à Moroni le 25 juin 2016. Elle a été marquée par la présence des autorités nationales, de la mairie de Moroni, du Représentant de l'UNICEF, du personnel de santé, des membres de la société civile .

Dans son allocution d'ouverture de la campagne, le secrétaire général du Ministère en charge de la Santé a insisté sur le fait que « nous vivons dans un monde où la malnutrition devient la nouvelle norme , et ceci est inacceptable ».

Il a ensuite rappelé qu'en Union des Comores, la malnutrition demeure encore, toutes formes confondues, la cause principale de morbidité, de mortalité prématurée, de réduction de la capacité au travail, de la réduction de la performance à l'école, de l'altération du développement mental et bien d'autres handicaps.

Pour sa part, le Représentant de l'UNICEF, dans son allocution de lancement de cette 3eme campagne, a démontré que la supplémentation en vitamine A contribue au renforcement du système immunitaire et au maintien d'une vision normale et l'administration de l'albendazole

permet de lutter contre les vers intestinaux car un enfant qui n'a pas de vers intestinaux est dans un meilleur état nutritionnel, sa croissance est plus rapide et il apprend mieux.

Environ 400 agents de santé communautaire ont été formés sur les techniques de dépistage de la malnutrition, les modes d'administration de la vitamine et de l'albendazole ont sillonné tous les villages des trois îles pendant six jours en vue d'atteindre tous les enfants âgés de 6-59 mois et leur fournir les services prévus.

Les résultats préliminaires issus de cette campagne montrent que le taux global de couverture en vitamine A (100 000 UI et 200 000 UI) chez les enfants de 6-59 mois est de l'ordre de 86,04%, celui du déparasitage à l'albendazole est de 86,29%. Quant au dépistage de la malnutrition, le taux de couverture est de 85,68%.

Nul doute que l'organisation de cette campagne intégrée (deux fois par an) couplée à la stratégie de routine constitue une voie alternative pour atteindre chaque enfant âgé de 6-59 mois en vue de lui assurer une supplémentation régulière en vitamine A, une administration de vermifuge et un suivi de son état nutritionnel à travers le diagnostic précoce de la malnutrition pour une meilleure prise en charge.



*Dr Ben Aboubacar*



## ■ DEPART DE PIERRE NGOM : TROIS ANS DE BONNS ET LOYAUX SERVICES A LA TETE DE L'UNICEF COMORES



**I**l a pris ses fonctions à la tête de l'UNICEF en Union des Comores le 23 juillet 2013.

Tout juste après la présentation de ces lettres de créances, Dr Pierre NGOM est allé au contact du terrain en effectuant une visite de travail aux niveaux des îles pour s'entretenir avec les partenaires et visiter les projets soutenus par l'UNICEF.

Depuis, il n'a cessé de consolider les acquis de son prédécesseur, à savoir le lancement du projet de Partenariat Mondial de l'Education, l'obtention de financement additionnel en faveur des enfants non scolarisés de « EDUCATE A CHILD », un programme destiné à favoriser l'Education pour tous les enfants.

Il a apporté des innovations au programme en initiant le projet de cash transfert au profit des ménages vulnérables, le Renforcement de capacités des partenaires en communication pour le développement et changement social (C4D) le Lancement de l'initiative « hôtels amis des enfants », la finalisation de l'enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDS/MICS 2012). Un bilan remarquable qu'il a conduit parallèlement à la préparation du nouveau programme de pays Comores-UNICEF 2015-2019 dont le but ultime est d'appuyer le Gouvernement des Comores pour que les droits des enfants à la survie, au développement, à l'éducation, à la protection et à l'inclusion sociale soient réalisés de façon équitable, y compris dans les situations humanitaires.

Dr. Pierre NGOM, est détenteur d'un Doctorat en démographie obtenu à l'Université de Pennsylvanie en Philadelphie aux Etats-Unis. Il est également diplômé de l'Institut de démographie de Paris-Sorbonne. Avant d'intégrer l'UNICEF, d'Aout 1994 à juillet 1999, il était membre du Conseil de la population et chercheur scientifique principal au « Navrongo Health Research Center », du Ministère de la Santé du Ghana.

Il a occupé les fonctions de Responsable régional de suivi et de l'évaluation au Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Est et Australe.

A se titre, Il était chargé de conseiller les vingt bureaux de l'UNICEF de la région, y compris les Comores, sur les problèmes de suivi et d'évaluation et de soutenir leurs efforts.

De juin 2008 jusqu'à sa nomination au poste de Représentant de l'UNICEF aux Comores, il était le Responsable régional du suivi et de l'évaluation au Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Amman en Jordanie. Il a apporté son assistance pour les analyses, les évaluations et les examens des programmes de pays menés par les bureaux de pays de la région ainsi que pour le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation aux niveaux national et régional.

*Samira A.M. Djalim*



**M**me Josefa Marrato, ancien représentant de l'UNICEF aux Comores d'aout 2005 à septembre 2009 est décédée le 2 septembre 2016, au Mozambique, son pays natal, après avoir lutté contre la maladie durant des années.

A son arrivée aux Comores, le pays était en plein exercice de revue à mi-parcours du Plan cadre des Nations Unies pour le Développement et du programme de coopération Comores-UNICEF 2003-2007.

Avec un œil extérieur, au regard des priorités nationales, des ambitions et volonté affichées par le Gouvernement de l'Union des Comores, elle avait compris que l'enjeu était de taille et que l'UNICEF devait jouer un rôle important dans les efforts du pays pour la réalisation des droits des enfants et l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement – (OMD).

Elle s'était tout de suite engagée à œuvrer à créer les conditions préalables du développement de la capacité de gestion du bureau de l'UNICEF Comores, à savoir : tout mettre en œuvre pour mieux restructurer le nouveau programme de Coopération 2008-2012, se donner un cadre de gestion efficace, élever le bureau pays à un rang comparable aux autres bureaux de la région, augmenter les ressources humaines et financières indispensables pour atteindre les objectifs fixés.

Durant sa mission aux Comores, le Bureau de l'UNICEF Comores est devenu autonome de celui de Madagascar le 1er janvier 2008; les effectifs du personnel sont passés de 16 à 24 personnes, le budget du programme de pays est passé de 1,500, 000 US \$ à 3, 500,000 US \$ par an et les capacités opérationnelles pour répondre aux besoins du pays ont été augmentées.

Durant son séjour aux Comores, l'environnement juridique en faveur des enfants a connu une nette amélioration et la situation des enfants et des femmes a été mieux connue grâce aux différentes études et rapports réalisés sur le plan national et régional notamment par l' Observatoire des Droits de l' Enfant de la Région Océan Indien (ODEROI).

L'accès à des services sociaux de base de qualité a connu une nette augmentation. Différentes politiques sectorielles qui couvrent les principaux droits de l'enfant ont été élaborées et des nouveaux partenariats ont été établis.

Dans le domaine de la survie et du développement de l'enfant,

- les coûts de la réduction de la mortalité maternelle et infantile ont été évalués pour atteindre les objectifs 4 et 5 des OMDs et une stratégie de mobilisation des fonds y afférents est disponible ;
- Une stratégie nationale de lutte contre la malnutrition incluant le système de surveillance de l'état nutritionnel des enfants est mise en place ;
- Les capacités nationales de préparation et de réponses aux urgences sont renforcées et des nouveaux donateurs se sont positionnés.

Au niveau de l'éducation de base, deux grandes réalisations ont été obtenues : il s'agit notamment de la mise en place de la réforme des curricula de l'enseignement primaire qui offre une occasion unique pour l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages, et de l'intégration de l'enseignement coranique rénovée dans le système éducatif national qui s'appuie désormais sur trois prototypes d'ECR, un par île, pour l'expansion du Développement de la petite enfance.

Dans le domaine de la protection des droits de l'enfant, la ratification des deux protocoles additifs de la Convention relative aux droits de l'enfant et la criminalisation des abus sexuels sur mineurs, renforcent l'environnement protecteur de l'enfant. Les services d'écoute et de protection des enfants victimes de violence ont été intégrés dans les services publics des îles autonomes.

En quittant les Comores pour Djibouti en septembre 2009, les objectifs de Mme Marrato ont été atteints :



Il s'agissait plus particulièrement de l'ouverture du Bureau de l'UNICEF aux Comores à des nouveaux horizons et à des nouveaux financements notamment arabes, l'arrivée aux Comores du Directeur Régional de l'UNICEF, dont la dernière visite d'un tel niveau datait de 1980, l'attention accordée au pays par le bureau régional et le siège à New York et l'élargissement du partenariat et des ressources. Après les Comores, Mme Marrato a été représentant de l'UNICEF successivement à Djibouti et en Gambie. Paix à son âme.



*Ismael SAADI*

## ■ SENSIBILISATION DES ENFANTS VIVANT AVEC HANDICAP



Depuis fin juillet 2016, le Ministère de l'éducation nationale en partenariat avec le commissariat à l'éducation d'Anjouan avec l'appui technique et financier de l'UNICEF ont lancé les campagnes de sensibilisations pour l'intégration et la scolarisation des enfants vivant avec handicap. Cette série de campagnes est prévue pour tous les CIPRS des îles. Elle a commencé à Anjouan et à Mohéli Au mois d'août 2016. Des rencontres ont eu lieu avec les commissaires à l'éducation et les commissaires à la santé des îles pour les sensibiliser sur la nécessité de scolariser les enfants en situation de handicap. Le 12 août, la campagne de sensibilisation a débuté à Ngazidja. Les autorités insulaires ont montré leur disponibilité à accompagner cette initiative. Pourquoi ces campagnes de sensibilisations ?

L'Union des Comores à l'instar des autres pays des Nations Unies est un état de droit. De ce fait, le respect du principe fondamental de droit à l'Education pour Tous constitue une obligation nationale.

L'Etat comorien a ainsi fait sienne cette problématique et inscrit dans son plan intérimaire de l'éducation en vigueur, l'accès des enfants vulnérables à l'éducation de base, notamment les enfants en situation de handicap parmi ses domaines prioritaires. Des enquêtes ménages ont été menées en 2014 et 2015 dans le cadre de ce programme prioritaire dans les trois îles afin d'identifier ces enfants et de connaître la nature de leur handicap. Ces enquêtes ont révélé que 89,3% des enfants vivant avec handicap ne sont pas scolarisés à Ngazidja contre 40% à Anjouan et 26,94% à Mohéli.

En février 2015, les Comores ont bénéficié d'un appui dans le cadre d'une étude régionale recommandée par le Bureau Régional de l'UNICEF pour l'Afrique orientale et australe sur les droits des enfants vivant avec handicap. En ce qui concerne l'existence ou pas d'un environnement favorable à ces enfants, l'étude révèle une absence de politiques spécifiques qui appuient les droits des enfants en situation de handicap, l'absence de procédures claires permettant d'identifier les personnes en situation de handicap et un manque de données fiables. Concernant l'offre, aucun système de soutien aux familles n'est en place et aucun enseignant n'est formé pour pouvoir accueillir des enfants souffrant de handicap léger ou modéré dans les classes ordinaires.

Quant à l'environnement physique des écoles, il n'est pas adapté à certains enfants en situation de handicap tout comme les latrines qui constituent également un défi pour les enfants souffrant d'un handicap moteur ou visuel. Par ailleurs, cette étude révèle que les enfants en situation de handicap inscrits à l'école, « *ne sont pas toujours inclus dans les activités d'apprentissage* ».

Au niveau de la demande, il apparaît que beaucoup de parents nient le handicap de leurs enfants pour des raisons culturelles et pour la majorité d'entre eux, le handicap est synonyme de capacités intellectuelles réduites. Enfin, en termes de qualité, il a été fait cas d'un manque de matériel didactique et d'apprentissage et l'absence de matériels spécifiques.

## ■ LA POLITIQUE NATIONALE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La politique Nationale de la protection de l'enfance est très importante pour notre pays. Cette politique s'inspire des résultats et des recommandations de la cartographie et de l'évaluation formative du système de protection de l'enfant en Union des Comores, réalisées entre janvier et mai 2016, avec l'appui du bureau d'étude « Maestral International ».

Depuis la ratification de la convention relative aux droits de l'enfant par les Comores en février 1991, plusieurs actions ont été engagées par notre pays, pour améliorer et renforcer le système de protection de l'enfant aux Comores. Toutefois, l'approche systémique de la protection de l'enfance n'a pas été suffisamment prise en compte dans les différentes actions entreprises en raison de la faiblesse

Au vu de ces constats, un certain nombre de recommandations visant à remédier la situation ont été faites dont :

- Mener des actions de sensibilisation et d'information visant à promouvoir une culture et un environnement inclusif.
- Faire en sorte que la communauté, les acteurs du système éducatif soient sensibilisés et informés pour une meilleure acceptation et reconnaissance du droit de tous les enfants à l'éducation, réduire les obstacles à l'apprentissage auxquels certains enfants sont confrontés.
- Veiller à ce que tous les apprenants participent et réalisent leur plein potentiel



Samira A.M.Djalim

des moyens humains et matériels du système, l'absence de coordination et de coopération multidisciplinaire.

Les approches traditionnelles de la protection de l'enfance ne préviennent pas suffisamment les problèmes en matière de protection de l'enfance ou n'y répondent pas suffisamment. D'où la nécessité pour les acteurs de la protection de l'enfance de s'écarter d'une programmation réactive et axée sur un problème pour adopter une approche systémique qui appuie une vue plus globale de l'enfant qui fait face à des multiples risques.



Cette approche systémique centre son intérêt sur le renforcement des capacités à long terme pour aider le pays à devenir progressivement autonome au regard du développement, de l'organisation, de la gestion, de l'administration, de l'information et des services requis pour protéger les enfants. Elle permet de cibler les thèmes de la protection qui sont notamment: l'enregistrement des naissances, le travail des enfants, les pratiques culturelles nuisibles comme le mariage des enfants, les enfants abusés et négligés au plan physique, sexuel et psychologique, les enfants placés, les enfants vivant avec un handicap, la traite des enfants, l'exploitation sexuelle des enfants, les enfants en conflits avec la loi, les enfants de la rue, les orphelins, les enfants abandonnés et les enfants de parents divorcés.

La prise en compte de ces thèmes a permis de prévoir dans la politique nationale de la protection de l'enfance, un système de protection intégré qui tient compte des différents secteurs œuvrant pour la protection de l'enfant.

La stratégie de Croissance Accéléré et de Développement Durable (SCA2D) 2015 -2019 s'est fixée pour objectif stratégique le secteur de l'enfance dans le but d'appuyer le gouvernement dans ses efforts pour assurer la réalisation des droits des enfants et des femmes aux Comores dans une perspective de développement durable basé sur le développement de la capacité communautaire.

Le projet de programme de pays Comores UNICEF 2015-2019 qui s'est appuyé sur les priorités nationales définies dans la SCA2D s'est donné pour objectif dans le cadre de son programme protection et inclusion sociale de protéger les enfants par des interventions holistiques, équitables et adaptés à leurs besoins individuels, les enfants vulnérables et les enfants victimes d'exploitation, de trafic, de violence ou de pratiques néfastes. C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme « Protection en Inclusion » que le Gouvernement a décidé d'entreprendre l'évaluation de son système de protection de l'enfant et la politique nationale de la protection des enfants.

Cette Politique de protection de l'enfant confirme l'engagement du Gouvernement de l'Union des Comores à assurer une protection, de l'aide et des services spéciaux à tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui, dans son propre intérêt, ne peut être laissé dans ce milieu. Cette Politique ambitionne de contribuer à terme, à un environnement où tout enfant Comorien est protégé contre les préjudices et contre toute forme de violence, pour qu'il puisse réaliser tout son potentiel afin d'apporter une contribution positive à l'avenir des Comores.

*Ismael SAADI*







La survie, le développement et la protection de l'enfant comorien sont confrontés à des multiples défis notamment marqués par un taux de malnutrition chronique estimé à 30%, à un retard de croissance à 16%, à un taux de malnutrition aigüe à 11%, à un taux d'allaitement maternel exclusif à 12% et à des violences physiques ou sexuelles touchant près de 14% des enfants (filles et garçons) âgés de 15 à 19 ans ( EDS-MICS de 2012 ).

Dans ce contexte peu favorable à l'épanouissement de l'enfant, le gouvernement comorien déploie tous les efforts pour changer la donne. C'est dans ce cadre que l'UNICEF a procédé à la remise d'un lot important d'équipements et matériels roulants au Ministère en charge de la santé, de la solidarité, de la cohésion sociale et de la promotion du genre le 2 Aout 2016. Il s'agit de matériels roulants, équipements et intrants nutritionnels destinés à la mise en œuvre des programmes de survie, de développement et de la protection destinés le Ministère de la santé et aux commissariats en charge de la santé et de la protection de l'enfance des îles autonomes.

La cérémonie de remise organisée dans les locaux de la Direction Générale de la Santé a été présidée par le ministre en charge de la santé. Elle a été honorée par la présence des hauts cadres du ministère de tutelle, des représentants de l'UNICEF, de l'OMS et de l'UNFPA. Y ont pris part aussi les partenaires tels que le FADC, le Croissant Rouge Comorien, et la Croix Rouge Française.

L'UNICEF et ses partenaires, la Banque Mondiale et la JICA appuient le gouvernement comorien pour atteindre les objectifs nationaux en matière de survie et développement tels que déclinés dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement durable. Dans son discours, le représentant de l'UNICEF a indiqué que *cet appui consiste à rapprocher les services sociaux de base de santé, de nutrition et de la protection des populations particulièrement défavorisés et vulnérables par le renforcement de la qualité des prestations à travers un approvisionnement adéquat des services, une supervision, une collecte et une analyse des données en temps réel pour aider à la prise de décision et à la mise en place de l'action*. Quant au ministre de la santé, il a rassuré l'ensemble des partenaires présents à la cérémonie, de l'utilisation optimale des ressources au profit des populations cibles et plus particulièrement les plus démunies.

Le matériel remis est composé de 5 véhicules Pick-Up 4x4, 11 motos, de matériel informatique, de matériel de vaccination et de matériel de nutrition (anthropométriques et intrants) pour un montant total de US\$ 366,400 soit une contre-valeur d'environ 162.681.600 francs comoriens. La cérémonie a pris fin par la signature des accords de prêts qui définissent les conditions d'utilisation des différents matériels et équipements remis.

*Dr Ben Aboubacar*



Comme les autres pays du Continent, les Comores ont célébré le 16 juin 2016, la journée de l'enfant Africain à Mkazi, en présence du Ministre d'état en charge de la justice, du Vice-Président de l'Assemblée nationale, des Ministres de l'éducation et de celui des Finances, des Ambassadeur d'Afrique du Sud, de la Chine et du Soudan ainsi que du Représentant de l'UNICEF par intérim et de la représentante de l'OMS.

Le thème de la commémoration de cette année est le suivant : « *Conflits et crises en Afrique: protégeons les droits de tous les enfants* ». Ce thème vient à un moment opportun puisque l'étude continentale sur l'impact des conflits armés sur les enfants en Afrique a été réalisée et les Etats membres ont une meilleure compréhension de l'impact des conflits armés sur les enfants. Cette étude commandée en 2015 par le Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant démontre que la protection des droits de tous les enfants doit être une priorité. Malheureusement, nous constatons que le continent africain reste celui qui est le plus sujet aux conflits dans le monde. En effet, il est important de constater que les conflits en Afrique sont caractérisés par un grand nombre d'enfants soldats qui sont utilisés soit par les gouvernements, soit par les groupes rebelles.

Au-delà du recrutement et de l'utilisation des enfants dans les conflits armés, il y a eu des cas de violences de toute nature commis contre des enfants pendant les conflits armés.

Les guerres et conflits placent les enfants dans des situations où leurs droits sont violés, notamment le droit à la vie, le droit de vivre dans un milieu familial, le droit à la santé, et le droit à la survie et au développement. Dans son premier discours prononcé en public, le nouveau Ministre de la justice en charge des droits humains a rappelé que la protection de l'enfance constitue une priorité du gouvernement. Pour rappel, la journée de l'enfant Africain a été choisie en commémoration du massacre des enfants de Soweto il y a près de 40 ans, en 1976, par le régime de l'apartheid d'Afrique du Sud.

Cette année là, des étudiants étaient descendus dans la rue, pour protester contre la qualité inférieure de leur éducation et exiger le droit de recevoir un enseignement dans leur propre langue. L'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) a institué la Journée de l'Enfant Africain pour la première fois en 1991 pour commémorer ce soulèvement de Soweto en 1976. L'OUA et son successeur, l'Union Africaine (UA) saisissent cette opportunité pour célébrer la journée de l'enfant africain et susciter la réflexion et l'action pour relever les défis redoutables auxquels les enfants sont confrontés quotidiennement.

Dès sa création, l'Union africaine (UA) s'est engagée à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité du continent, à promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance, l'état de droit et les droits humains.

*Samira A.M.Djalim*

## ■ LANCEMENT DE LA CAMPAGNE “METTRE FIN A LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS”



A l'instar des autres pays, les Comores ont lancé, le 7 juin 2016 au collège pilote de la Coulée à Moroni, la phase 3 de l'initiative mondiale visant à mettre fin à la violence contre les enfants avec un nouvel objectif : faire de la violence contre les enfants, l'affaire de tous. Pour cette occasion, une campagne de communication est déployée au niveau national en vue de sensibiliser la population en général et les enfants en particulier sur les questions relatives à “la violence faites aux enfants”. Le mot d'ordre de cette campagne est “#Osez\_Dénoncer !”.

La campagne va permettre aux enfants de reconnaître les actes de violences lorsqu'ils en sont victimes et surtout les dénoncer auprès des personnes ou structures adéquates.

Ainsi, les numéros de téléphone du service d'écoute et de prise en charge des enfants victimes de violence sont largement diffusés. Plusieurs messages clés ont aussi été déclinés:

- « *La violence contre les enfants est évitable* »
- « *La violence contre les enfants nuit à chaque enfant, en mettant en risque leur vie, leur santé, leur sécurité, et leur éducation* »
- « *La violence contre les enfants existe mais elle est très souvent invisible* »

L'UNICEF, aux côtés de l'Alliance mondiale WePROTECT, demande aux gouvernements nationaux de mettre en place un dispositif de réponses coordonnées entre les systèmes de justice pénale, y compris ceux des services de répression de la criminalité, et les secteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation et de la santé et les technologies de l'information et de la communication (TIC) et également la société civile, cela afin de mieux protéger les enfants de l'exploitation et des sévices sexuels en ligne.

En 2015, environ 1 milliard d'enfants âgés de 2 à 17 ans ont subi une forme de violence. Ces violations ont eu lieu dans la maison, l'école, lieu de travail et en ligne (sur internet). Les auteurs de ces violences sont parfois les personnes à qui les enfants sont censés faire confiance: les parents, les soignants et les autres membres de la famille, les amis et les enseignants.

Aux Comores, les violences physiques dont les enfants sont victimes surviennent régulièrement dans les écoles et dans les foyers et même dans la rue. Selon les résultats de l'enquête EDS MICS 2012, près de 13,9% des filles âgées de 15 à 19 ans ont subi des violences physiques ou sexuelles.



*Rehema Ahmed Abdallah*



## ■ ARRIVEE DU DR MARCEL S. OUATTARA NOUVEAU REPRESENTANT DE L'UNICEF AUX COMORES



*C'est avec un sentiment de joie que je m'adresse à vous, mesurant l'honneur qui m'échoit de représenter l'UNICEF auprès de l'Union des Comores au lendemain d'une alternance politique réussie. Je serai disponible, quelles que soient les circonstances, à travailler d'arrache-pied avec votre gouvernement et tous les autres partenaires pour la réalisation des droits des enfants et des femmes en Union des Comores»,* a déclaré le nouveau Représentant de l'UNICEF aux Comores. Dr Marcel Ouattara est le nouveau Représentant Résident du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en Union des Comores. Il a été reçu, jeudi 30 juin 2016, au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Chargé des Comoriens de l'Etranger, par Mohamed Bacar Dossar.

## ■ MISSION DE SUPERVISION ET VISITE DE COURTOISIES DANS LES ILES

Dès la présentation de ses lettres de créances au Ministre des relations extérieures, le nouveau Représentant de l'UNICEF a effectué des visites de courtoisie pour de premières prises de contact auprès du Gouvernement, du corps diplomatique ainsi qu'auprès des Gouverneurs des îles Autonomes. Après avoir fait le tour à Ngazidja, le Représentant s'est rendu à Anjouan et Mohéli. Accompagné d'une partie de son équipe il a effectué une mission de supervision des activités soutenues par son organisation au cours des mois d'août et Septembre 2016.

Dr Marcel S. Ouattara remplace à cet effet Dr Pierre Ngom, qui était en poste à Moroni depuis juillet 2013. D'origine burkinabè, Dr Marcel Ouattara est titulaire d'un doctorat en ingénierie de la formation pédagogique obtenue à l'Université de Toledo, Ohio aux Etats Unies. Représentant Adjoint de l'UNICEF pour le Tchad depuis 2011 jusqu'à sa nouvelle prise de fonction a la tête de L'UNICEF Comores, il a aussi assuré la coordination générale de la planification du développement et de la gestion d'un programme de coopération à grande échelle pour l'amélioration de la situation des enfants et des femmes.

*Samira A.M. Djalim*

Ces tournées de supervision avaient pour but de rencontrer les nouveaux dirigeants des îles autonomes d'Anjouan et de Mohéli et s'imprégner des principales orientations du programme de coopération Comores- UNICEF 2015-2019. Au cours de cette visite, le Représentant et son équipe ont rencontré les partenaires de mise en œuvre du programme de coopération Comores/UNICEF dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la protection. Ils ont rencontré les autorités politiques, et la population bénéficiaire de l'appui de l'UNICEF. Dans le secteur de l'éducation, la délégation a visité des salles de classe dont la réhabilitation a été financée par l'UNICEF.

Dans le secteur de la protection et de l'inclusion sociale, la délégation a visité le service d'écoute et de protection des enfants victimes de violence financé par les fonds de l'organisation Riyali. Elle a visité le palais de justice de Mohéli, construit avec l'appui de l'UNICEF et a rencontré le juge des enfants et la Procureur de la République. La délégation a visité aussi le Centre Hospitalier de Référence de Fomboni.

Elle a rencontré le Directeur Régional de la Santé. Il a été question lors de cet entretien, du problème de malnutrition sévère et du manque de ressources humaines au niveau des centres de santé. Avant de quitter l'île, la délégation a participé au lancement de la campagne de sensibilisation pour l'intégration et la scolarisation des enfants vivant avec Handicap.



A Anjouan, la mission s'est déroulée au mois de septembre 2016. Dans le secteur de l'éducation, la mission s'est entretenue avec les responsables de l'éducation de l'île et des responsables des conseils d'école. Dans le secteur de la santé, la délégation a rencontré les principaux techniciens de la Direction régionale de la Santé et l'île et a visité des centres de santé. Avec la Direction régionale de la Santé et les responsables des centres de santé, plusieurs points ont fait l'objet de discussions, notamment, le problème de la chaîne de froid du Programme Elargi de Vaccination (PEV), le retard de paiement des agents communautaires, la rupture des intrants dans les activités de lutte contre la malnutrition. Le Représentant a visité aussi le Centre Hospitalier de Référence de Hombo où il a pu s'entretenir avec le directeur de l'hôpital et visité différents centres dont celui de la maternité et du service néonatal.

Dans le secteur de la protection de l'inclusion sociale, la délégation a rencontré le Procureur de la République. Elle a visité les bénéficiaires de l'opération pilote de cash transfert dans le village de Djanza dans le Niumakele. Le Représentant de l'UNICEF et son équipe ont eu droit à un accueil chaleureux de la part des habitants qui ont exprimé leur sincères remerciements à l'UNICEF pour cette remise des fonds qui constitue une des premières actions publiques réalisées dans cette localité. Il a aussi visité la cellule d'écoute.



*Samira A.M.Djalim*





Le Représentant a effectué une visite de courtoisie auprès du Gouverneur **Dr Abdou Salami Abdou**.

Au cours de l'entretien, les discussions ont portées sur réalisations en matière de droits de l'enfant aux Comores et sur Anjouan en particulier. Après la rencontre avec le Gouverneur, le Représentant s'est adressé à la presse présente : « J'ai eu des débats très fructueux avec le Gouverneur qui m'ont permis de mieux comprendre la situation des enfants sur l'île d'Anjouan ».

*Samira A.M.Djalim*

**Directeur de la publication :**

Marcel S.OUATTARA

**Rédactrice en chef :**

Samira AHMED MOHAMED DJALIM

**Rédaction :**

Ismael SAADI

Ali Mohamed Ahamada

Samira A.M.Djalim

Ben Aboubacar

Rehema Ahmed Abdallah





# Happy New Year <sup>2017</sup>

## MWAHA MWEMA

Le Représentant de l'UNICEF Comores et l'ensemble du personnel vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2017.

**Ensemble pour chaque enfant**

POUR TOUTE INFORMATION CONTACTEZ-NOUS A L'ADRESSE SUIVANTE: UNICEF:

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, Maison des Nations Unies Hamraba

B.P 497 MORONI Union des COMORES

Email: [moroni@unicef.org](mailto:moroni@unicef.org)

Tel: (standard): (00) 269 7 73 09 93

[www.unicef.org](http://www.unicef.org)